



REPUBLICQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 2 juillet 2020*

**N°2020/42 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES**

L'an deux mille vingt le 2 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis au Gymnase du centre sportif de la Noyerie sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 juin 2020

Etaient présents : 23

Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Ange AMBROSIO, Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN, Eric KRAEMER

Pouvoirs : 4

Madame Francine BERTHAUX à madame Denise GONON, monsieur Jonathan LOZACH à madame Iphigénie ANGEBAULT, madame Cécile LAROYE à monsieur Michel EBERHART, monsieur Sébastien LASCOURREGES à monsieur Joaquim DA CRUZ

Absents excusés : 2

Messieurs Camille FASSI et Stide MARQUEZ

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

CONSIDERANT qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres du conseil municipal élus à bulletins secrets au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

CONSIDERANT les élections municipales du 15 mars 2020 et l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 26 mai 2020,

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20200702-2020-042DEL-DE
Date de télétransmission : 07/07/2020
Date de réception en préfecture : 07/07/2020

CONSIDERANT que le Maire a fait appel à candidature des listes de candidats et que 2 listes ont été déposées. L'élection se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret ».

Les listes étaient les suivantes :

LISTE 1 :

Titulaires	Michel EBERHART Gérard MORAUX Joaquim DA CRUZ Camille FASSI	Suppléants	Denise GONON Annick PANE Manuel MEZE Azdine RAMDAN
------------	--	------------	---

LISTE 2 :

Titulaire	Serge MAGLIOZZI	Suppléant	Eric KRAEMER
-----------	-----------------	-----------	--------------

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Après accord de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, le vote s'est effectué à main levée à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé au vote

Votants : 27

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 27

LISTE 1 : 22 VOIX

LISTE 2 : 5 VOIX

APRES avoir procédé à l'élection,

A L'UNANIMITE

DECIDE de désigner les délégués du Conseil Municipal membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

5 titulaires Michel EBERHART
Gérard MORAUX
Joaquim DA CRUZ
Camille FASSI
Serge MAGLIOZZI

5 suppléants Denise GONON
Annick PANE
Manuel MEZE
Azdine RAMDAN
Eric KRAEMER

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

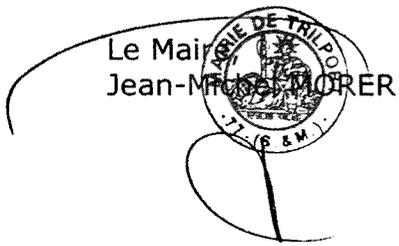
Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire
Jean-Michel MORER

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE THILPELT' with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the left.